

ANNEXE 9.4c

SCHEMA DES SYSTEMES D'ELIMINATION DES DECHETS

La collecte et le traitement des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont assurés par la Communauté d'Agglomération Rouennaise.

A Franqueville-Saint-Pierre, la collecte des ordures ménagères s'effectue le lundi et le jeudi. Les ordures ménagères sont acheminées à l'usine VESTA de Grand Quevilly.

Les déchets recyclables sont collectés en porte à porte le mercredi puis triés à Amfreville-La-Mivoie.

Enfin, la collecte des déchets verts s'effectue le lundi et le jeudi. Les déchets verts sont apportés au SIECO de Maromme.

